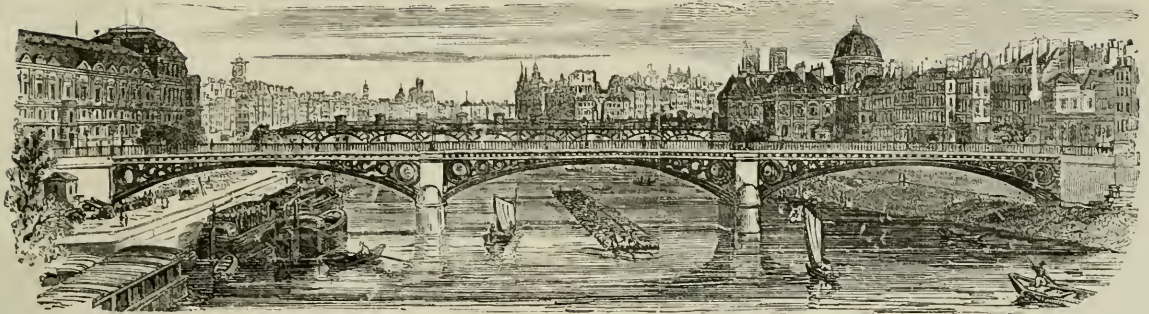


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle br., 3 fr. 75.

N^o 47. Vol. II. — SAMEDI 20 JANVIER 1844.
Bureaux, rue de Setze, 55.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.
pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40

SOMMAIRE.

Hudson Lowe. Portrait d'Hudson Lowe; Longwood. — **Courrier de Paris.** — Histoire de la Semaine. Portraits d'O'Connell et de ses sept concubins; Maison d'O'Connell; Cour du Banc de la Reine, à Dublin. — **Inventaires nouvelles.** Locomotion sur les chemins de fer Rectification. — **Romaniers contemporains.** Charles Dickens. Expériences américaines; Martin prend un associé; Vallée d'Eden en perspective. (Suite). — **Monument de Aloïse.** Statue en bronzes de Malte, par M. Scurre alné; la Muse épique et la Muse grise, deux statues en marbre, par M. Pradier; Médaille commémorative; Vue du Monument de Malte le jour de l'inauguration. — **Les Caprices du Cœur,** nouvelle, par Marc Fournier. (Suite et fin.). — **Algérie.** Description géographique de la province de Constantine. (Suite et fin.). **Debarquement de troupes; Vue de Constantine; Portraits de Hussein, bey d'Alger, et de Hadj-Ahmet, bey de Constantine; Campements français et arabes.** — **Bulletin bibliographique.** Notice sur la vie de Bernard Paisy. — **Annales.** — **Météorologie du mois de décembre 1843.** — **Modes.** Une Gracure. — **Ébuis.**

Hudson Lowe.



HUDSON LOWE! — Pourquoi donc le nom et le portrait de cet Irlandais se montrent-ils aujourd'hui sur la première page de notre journal? Nous-même, nous l'avons, nous avons éprouvé d'abord une vive répugnance à céder à un pareil homme la place qu'ont honorée tour à tour, pendant un seul mois, un grand poète, un noble enfant du peuple, un savant agronome. — Casimir Delavigne, Brune

et Dombasle, pardonnez-nous! cet outrage apparent est encore un hommage rendu à vos talents et à vos vertus. À côté de vos noms célèbres, l'histoire conservera éternellement dans ses annales le nom désormais immortel de Hudson Lowe. Autant vous êtes dignes d'estime et de reconnaissance, autant il mérite de mépris et de haine. À vous la gloire, à lui la honte! C'est aussi pour la presse un devoir sacré de voter à l'exécution de tous les siècles futurs les hommes qui, comme Hudson Lowe, se sont rendus fameux par leurs vices ou par leurs crimes.

Hudson Lowe naquit en 1770, nous ne savons en quelle contrée de l'Irlande. Sa famille était honorable; il fit, à ce qu'il paraît, de bonnes études, car il parlait facilement plusieurs langues, et il possédait, — ses plus grands ennemis en conviennent, — une certaine masse de connaissances positives. Une bonne mémoire, tel était le seul don que la nature avait consenti à lui faire; sous tous les autres rapports, elle s'était montrée atrocement cruelle envers lui: « Taille commune, mince, maigre, sec, rouge de visage et de chevelure, marqué de taches de rousseur, des yeux obliques, fixant à la dérobée et rarement en face, recouverts de sourcils d'un blond ardent, épais et fort proéminents. Il est hideux, disait Napoléon en terminant ce portrait, c'est une face patibulaire; quelle ignoble et sinistre figure que celle de ce gouverneur! dans ma vie je ne rencontrai rien de pareil. » L'âme était bien digne de son enveloppe terrestre; elle n'avait que de mauvais penchants, dont l'éducation essaya vainement de comprimer le développement hâtif. Les vices nombreux qui

s'en emparèrent de bonne heure triomphèrent sans combat, car ils n'y rencontrèrent pas une vertu.

En 1808, Hudson Lowe était lieutenant-colonel et commandant de l'île de Capri, dans la baie de Naples. Comment

avait-il employé les trente-huit premières années de sa vie?

Qu'importe, après tout? D'abord chirurgien, il entra dans

un régiment de ligne en qualité d'aide-major; son colonel, re-

connaissant des remèdes qu'il lui avait ordonné de prendre

pendant une maladie, lui fit cadeau d'un sous-lieutenant.

Nommé lieutenant en 1791, il servit

successivement à Gibraltar, à Toulon,

en Corse, en Portugal, en Égypte, mais

peu part il ne se distingua par une action d'éclat. C'était

un de ces militaires qui ne se battent ja-

mais, ni en temps de paix ni en temps de

guerre. À l'armée, il manait plus sou-

vent et plus habilement la plume que

l'épée; aussi exerça-t-il tour à tour

les fonctions d'officier payeur, d'aide-

trésorier-général, de député-juge-avocat,

de sous-inspecteur de la légion étrangère

et de secrétaire d'une sorte de commission établie à Malte, for the adjustment of claims.

Nommé, le 5 juin 1800, major de tirailleurs corse, mis à la demi-solde en 1802; il reçut en 1805 un brevet

de major dans le 7^e régiment d'infanterie. Ce fut alors que lord Hobart le chargea de missions secrètes en Portugal et en Sardaigne; l'année suivante, il compléta le cadre des tirailleurs royaux de la Corse, et il fut nommé lieutenant-colonel de ce

corps. Après avoir servi à Naples sous sir James Croi, puis en Sicile, il eut enfin l'honneur de commander

seul cinq compagnies dans l'île de Capri (1806), c'est-à-dire de devenir le chef des espions

que l'Angleterre entretenait à grands frais dans ces parages.

Il occupait ce poste depuis deux ans et demi, se laissant grossièrement tromper par tous ses espions, lorsque le général Lamarque vint

l'attaquer à l'improviste, avec 1800 hommes, dans une forteresse qui passait pour

imprenable. Trois jours après, Hudson Lowe capitulait. Ce fut son seul fait d'armes.

Il alla en Sicile se réunir au corps d'armée commandé par le lieutenant-général sir John Stuart, et sa

solle confiance dans ses espions, dont il continuait à être la dupe, fit échouer

une expédition habituellement combinée.

— Malgré ces échecs humiliants, Hudson Lowe conserva sa



(Hudson Lowe, décédé le 10 janvier 1814.)

Sans la stupidité de Hudson Lowe, Murat perdait, à cette époque, la couronne de Naples.

Malgré ces échecs humiliants, Hudson Lowe conserva sa



L'ancien palais habité par Napoléon à Sainte-Hélène.

favor. Le ministère anglais avait son intérêt en cela; car ce soldat sans courage et cet espion sans intelligence deviendrait bientôt un bureaucrate nécessaire. Nous ne le suivons ni

à Zante ni à Céphalonie; mais en 1815, nous le retrouverons

scrittano de Bucher, comme disait Napoléon à Sainte-Hélène. — Attaché à la personne de ce général en qualité de commissaire du gouvernement anglais, il entra en France avec les

Histoire de la Semaine.

La discussion de l'adresse de la Chambre des Députés a, cette semaine, rempli les colonnes entières des journaux comme elle a absorbé l'attention publique. Les orateurs n'ont pas exactement suivi l'ordre que la commission avait voulu leur tracer, et la dernière phrase du projet a été précisément la première sur laquelle la lutte s'est engagée. On sait que cette phrase renferme la condamnation, en termes qu'on a eu l'intention de rendre flétrissants, puisque ce verbe s'y trouve, du pèlerinage de Belgrave-Square. M. Berryer, sentant que sa position et celle de ses amis serait faussée pendant toute la discussion, et leur rendrait difficile d'y prendre part avec liberté et autorité, si la question qui les concernait n'était préalablement vidée, M. Berryer est monté à la tribune. Le grand orateur, habile, sinon aux sympathies, du moins au silence et à l'attention de la Chambre, a été surpris et troublé par les interruptions et les apostrophes de la majorité. Il est descendu de la tribune en protestant contre le refus de l'écouter, puis y est remonté, mais dans la première comme dans la seconde de ces tentatives, il a trop oublié qu'en présence des passions politiques il est toujours plus habile et plus sûr de prendre le parti d'attaquer que de consentir à se défendre.

M. Thiers a, dans la séance suivante, rompu le silence qu'il gardait depuis un assez long temps. Dans sa situation, il ne pouvait parler uniquement pour bien dire; c'était donc, suivant l'expression déjà employée par lui dans une autre occasion, non pas un discours, mais un acte qu'il entendait faire. Son apparition à la tribune était un événement. L'orateur a été mesuré et habile. Sa double thèse était que, dans la question du droit de visite et dans celle de la loi de dotation, le ministère a compromis, par imprudence et par faiblesse, et la Chambre et la couronne. — M. le ministre de l'intérieur lui a répondu.

Deux collèges électoraux, convoqués pour donner des sen-

cessors, à la Chambre des Députés, à MM. Passy et Teste, appelés à la Chambre des Pairs, viennent de procéder à deux élections dont le résultat a beaucoup occupé la salle des conférences. L'un, le collège de Louviers, a élu M. Charles Lafitte, concessionnaire du chemin de Paris à Rouen, et l'on a prétendu que ce choix était l'accomplissement d'un marché dans lequel, d'une part des suffrages, de l'autre un embranchement de chemin de fer, avaient été échangés. On croit que la vérification des pouvoirs du nouvel élu pourra donner lieu à une discussion animée. Il n'en sera pas de même de l'autre.

M. Labaune, avocat à Narbonne, qui vient d'être élu à Uzès, entrerait inconnu et inaperçu à la Chambre, n'étant le nom et la découverte de son concurrent. M. Teste fils, député élu au dernier renouvellement de l'arrondissement d'Apt (Vaucluse), à une majorité assez faible, s'étant, dès le premier moment où la promotion de son père fut résolue, proposé de démissionner Apt, dont il regardait le dévouement à sa personne comme trop incertain, pour Uzès, ou, si le croyait du moins, l'autoeur des Teste lui semblait porté jusqu'au culte. Il eût donc donné immédiatement sa démission de député de Vaucluse pour devenir éligible dans le Gard, s'il n'avait eu devoir préalablement attendre la promesse que le ministre lui avait faite de lui donner, à la cour des comptes, un avancement auquel la retraite obtenue de son père pouvait lui tenir lieu de droit. Mais l'avancement s'est fait attendre, la démission a été d'instinct en instant ajournée, et le délai pour la réunion du collège a marché. Enfin, mais trop tard, M. Teste fils, ne voyant aucune nomination ministérielle venir, a pris le parti d'écrire à la Chambre que des considérations, dont il

ne lui était pas possible de décliner l'influence, le forçaient à déposer le mandat des électeurs d'Apt. Il expédiait en même temps un courrier pour faire savoir à ceux d'Uzès qu'il était leur homme. Hélas! ils n'étaient plus les siens : le nom de M. Labaune, candidat improvisé, sortait au même moment de l'urne, et M. Charles Teste n'est plus député! mais il est toujours référendaire à la cour des comptes et fils de monsieur son père : il a bien là de quoi satisfaire une noble ambition.

M. le ministre des finances a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de budget pour l'exercice 1845. Les dé-



(Daniel O'Connell.)

1,545,000 fr. Droits de fabrication sur les sucres indigènes (1845), 7,594,000 fr. Ils avaient été en 1842 de 8,981,000 fr. Différence en moins : 1,387,000 fr. La progression de 1845 sur 1842 n'a été au total, on le voit, que du tiers de ce qu'avait été celle de 1842 sur 1841. La diminution des droits sur la fabrication du sucre indigène était prévue, mais celle du sel doit éveiller toute l'attention des Chambres. Encore une fois la consommation n'a pu diminuer depuis que le monopole est sorti des mains du domaine de l'Etat pour passer à celles de la reine Christine, avec les agents de laquelle on a traité. Qu'on surveille donc bien la perception de cet impôt, ou, mieux encore, qu'on le supprime. — Le relevé officiel des dividendes de la Banque de France, qu'un journal a mis en regard de ceux de la Banque de Bordeaux, prouve que cet établissement méconnaît ses propres intérêts, comme il dédaigne ceux du commerce, en demeurant engourdi par la timidité.

En 1842	le dividende du 2 ^e semestre a été de	72 fr.
En 1845	— 1 ^{er} — — — —	65
— — — —	— 2 ^e — — — —	56

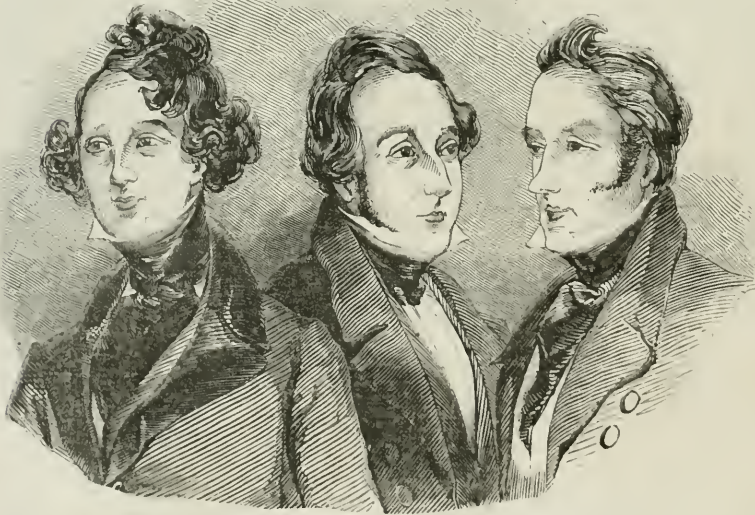
pendant que la Banque de Bordeaux, qui n'avait donné qu'un dividende de 50 fr. pendant le 1^{er} semestre de 1845, a pu l'élever à 70 fr. par la réduction du taux de l'escompte de 5 pour 100 à 4. A Marseille, où l'on escompte à 2 et demi pour 100, les actions de la Banque, émises à 1,000 fr., sont à 1,800 et plus.

Parmi les nouvelles extérieures relatives à la France, on a reçu la protestation du sultan des îles Comores contre notre occupation de Mayotte. M. le ministre des affaires étran-



(Maison d'O'Connell. — Merrion-square.)

gères a déclaré à la tribune de la Chambre des Pairs qu'il n'avait mille raisons de croire à la prise de possession par les Anglais du port de Diégo-Suarez, dans l'île de Madagascar. — La principauté de Monaco est mise en émoi par un des articles du tarif du dernier traité de commerce passé entre la France et la Sardaigne. La richesse de ce petit Etat, ou plutôt son seul produit exportable, sont les citrons. Les habitants de Monaco déclarent que si la France ne les traite pas aussi favorablement que les Sardes; que si nos ports ne sont pas ouverts à leurs citrons aux mêmes droits qu'aux citrons de leurs rivaux, ils sont gens dépeuplés et ruinés, qu'il ne leur reste pas la valeur d'un zeste. Voyons, montrons-nous de bonne composition en faveur d'un pays dont l'air national nous a tous fait danser; et si nous formons nos bourses à ses gros sous, ouvrons du moins nos caisses à ses honimades. — On lit dans une lettre d'Ancone, du 4 janvier, le passage suivant : « L'estafette de correspondance de San-Len a apporté la nouvelle de la mort du Franciscan d'ancien mystérieusement dans cette forteresse. On sait que depuis bien longtemps un prêtre français, quelques-uns le disent ancien évêque constitutionnel, occupe l'affreux cachot où le célèbre Castiglione termina sa vie aventureuse. C'est une sorte de citerne creusée dans la roc, et dans laquelle on fait descendre, à l'aide d'une corde, les aliments nécessaires à l'existence du prisonnier. La position ne saurait être mieux choisie pour tenir le prisonnier à l'abri de la curiosité des visiteurs. Aussi, jamais un mot n'a pu être échangé pour apprendre son nom ou le secret de son crime. L'est sans doute au profond mystère dont la détention de ce malheureux est entourée qu'il en doit la prolongation indéfinie, lui n'étant d'rien directement intéressé à reculer en sa faveur. Cependant, à l'époque de l'occupation d'Ancone par



(M. le docteur Gray.)

(M. T.-M. Ray.)

(M. T. Tierney.)

tais, ne nous en seront connus qu'après l'impression et la distribution de ce volumineux document. — En attendant, le *Moniteur* a publié sur les recettes de l'exercice 1845 un tableau d'où il résulte que le produit des impôts indirects, pendant l'année qui vient d'expirer, s'est élevé à 761,575,000 fr. (sauf des reliquats encore à recouvrer au 31 décembre). Le produit des mêmes impôts, en 1841, avait été de 715,675,000 fr.; il avait été, en 1842, de 731,237,000 fr. Il y a augmentation, en faveur de l'année 1845, de

45,900,000 fr. sur 1841, et de 15,516,000 fr. sur 1842. — Cette augmentation provient surtout des droits d'enregistrement de greffe, d'hypothèques, de donanes, du produit de la vente des tabacs, etc. (le dernier revenu s'est élevé à 104,560,000 fr. C'est une augmentation de 6,112,000 fr. sur 1841, et de 5,545,000 fr. sur 1842. Les diminutions les plus importantes sont les suivantes : droits de consommation des sels, perçus dans le rayon des donanes (1845), 38,024,000 fr. Ils avaient été, en 1842, de 39,569,000 fr. Différence en moins :

les troupes françaises, des démarches furent faites dans le but d'obtenir l'élargissement d'un prisonnier condamné sans jugement connu et que la voix publique disait être Français. La police pontificale annonça alors officiellement la mort de l'homme qu'on réclamait; et tout fut dit, car on ne pouvait pas aller fouiller les prisons de San-Leo pour s'assurer de la vérité. La même nouvelle qui se reproduit aujourd'hui aurait-

elle une cause semblable, on faut-il y croire cette fois?»

M. le duc de Bordeaux a décidément quitté l'Angleterre, et le samedi 15, au soir, il débarquait à Ostende, se tenant en Allemagne. Son coupé de voyage est sans écusson; les panneaux sont simplement ornés d'un H surmonté d'une couronne duciale fleurdelisée. « Le prince, dit l'*Observateur belge*, est d'une taille peut-être au-dessus de la moyenne; il est très-

blond, son teint est pâle; ses traits, où le type barlongnon est facile à reconnaître, sont réguliers; sa démarche se ressent très-vivement de la chute de cheval qu'il a faite il y a deux ans. Ce qui distingue sa physionomie, c'est un grand air de jeunesse et de bon vouloir. » Il n'a fait que traverser la Belgique et a gagné Aix-la-Chapelle et Cologne. L'Espagne voit poursuivre la restauration chrétienne.



(M. T. Steele.)

(M. John O'Connell.)

(M. S. Duff.)

(M. A. Barrett.)

La pension dont jouissait la régente, à titre de douaire, avant son émigration forcée, vient de lui être rendue. Le général Narvaez n'a plus personne et rien qui le gêne; n'ayant plus à prétendre au gouvernement, qui lui est bien entièrement dévolu, il prétend à la modestie. Il ne veut pas, dit-il, de la dignité de capitaine-général de l'armée, qui équivaut à celle de maréchal chez nous, tant qu'il lui restera quelque chose à faire. Il lui reste à mettre les collèges électoraux à la raison,

car dans les élections complémentaires les progressistes ont gagné du terrain. Que les électeurs y songent bien! la session demeurera d'autant plus longtemps close qu'on verra plus d'inconvénient à la rouvrir. — La reine de Portugal a ouvert, le 5 de ce mois, la session des cortes à Lisbonne. — La réponse du roi Othon à l'adresse de l'assemblée nationale a été bien accueillie. Le comité de rédaction de la constitution a eu de longues discussions sur la question de savoir si le choix

des membres de la Chambre du Sénat devait appartenir au roi, et s'il devait avoir lieu à vie. Quinze voix contre six se sont enfin prononcées pour l'affirmative sur la première partie de cette question, cependant sous la condition que la loi devrait être soumise, après dix années, à un nouvel examen.

Les débats du procès d'O'Connell et de ses coaccusés sont ouverts. Presque toute la première moitié du mois avait été remplie par des formalités préalables de procédure, par le



(Vue extérieure de la Cour du Banc de la Reine, à Dublin.)

tirage du jury, par les récusations respectives, par les protestations des conseils des accusés contre la formation d'une liste de laquelle presque tous les catholiques se sont trouvés par avance exclus. Si quelque violence du peuple de Dublin permettait au ministère anglais de congédier ses juges et de confier aux hommes le soin de mettre fin à tous ces débats, M. Peel serait tiré d'un grand embarras; car, aujourd'hui, après le tirage qui a été préalablement fait, quelle autorité

peut avoir une condamnation? quel respect peut-elle commander? quelle irritation, quelle indignation ne fera-t-elle pas naître au contraire? Toute cette lutte préparatoire n'a point empêché O'Connell de se rendre, le 4, à un banquet à quatre miles de là. Il y avait vingt-sept corps de métiers avec leurs drapeaux emblématiques; la pluie tombait à torrents; la foule n'en est pas moins demeurée immobile devant

le balcon d'où O'Connell la haranguait. Il lui a plus que jamais recommandé de se maintenir dans la légalité; toutefois, suivant une version que nous ne trouvons du reste que dans le *Morning Herald*, il aurait ainsi soulevé le voile de l'avenir pour montrer aux impatients qu'on ne perdrait rien à attendre: « La situation du monde est telle que le gouvernement anglais ne saurait disposer de 53,000 hommes en Irlande, j'ai entendu dire que Rebecca n'était pas sans postérité. (On rit.)

Comédie-Française par les sociétaires de cette troupe, dont Molière fut le fondateur. Les concours étaient nombreux; toutes-fois M. Dupin l'aîné, qui y figurait comme membre de l'Institut, exprimait tout haut le regret que l'autorité supérieure s'y fût fait représenter, et disait que l'honneur de présider à une pareille cérémonie était trop grand pour être de ceux qu'il eût permis de déserter.

A midi le cortège, précédé d'un bataillon de la deuxième légion de la garde nationale, musique en tête, a défilé entre-deux laies de soldats, et est bientôt arrivé sur l'emplacement où s'élève le monument. Tout y avait été disposé, par les soins de l'architecte, avec un goût et un sentiment parfaits. La maison de la rue de Richelieu n° 34, où mourut Molière, était tendue de velours rouge, relevé de glands et de crépines d'or, jusqu'à un troisième étage. A la hauteur du premier, on lisait l'inscription suivante gravée sur une table de marbre qui demeura encastree dans la façade de cette habitation: « Molière mourut dans cette maison, le 15 février 1675, à l'âge de cinquante et un ans. » Des bannières en soie plantées sur divers points du carrefour portaient le titre des pièces de l'auteur immortel, et une estrade destinée à recevoir les orateurs qui allaient se succéder était dressée en face du monument, qu'un voile immense couvrait encore tout entier. Quand le cortège a eu pris place, le voile s'est écarté, chacun s'est découvert, d'universels applaudissements se sont fait entendre, et à cette manifestation générale et éclatante en l'honneur d'un grand homme ont succédé des témoignages unanimes d'approbation pour l'habile artiste qui a su tirer un parti si heureux, si maitendu de la tâche, pour tout dire ingrate, qu'on lui avait donnée à remplir.

Chacun, en effet, et même ceux qui, comme nous, avaient

singulière d'honorer nos grands hommes que de les déporter dans une solitude. Si nous leur élevons des statues, n'est-ce pas pour les exposer aux regards, et les spectateurs seront-ils jamais trop nombreux? Nous avions compté sur le génie de l'artiste pour mettre à profit ces avantages moraux et vaincre ces difficultés matérielles. M. Visconti a dépassé notre attente. Son œuvre, dont nous donnons aujourd'hui une reproduction fidèle, est conçue avec esprit et étudiée avec un grand soin. Il a, comme on l'a déjà dit, évidemment cherché à inspirer des œuvres plus élégantes de l'architecture en usage vers l'époque qui suivit la mort de Molière. Ce fronton arrondi, ces colonnes corinthiennes richement

rieuse et la comédie enjouée, distinction que nous ne comprenons pas bien, et qu'il a été difficile, on le sent, d'exprimer en marbre, sont belles, et se marient bien à l'architecture dont elles font en quelque sorte partie dans le plan du monument. L'effet général a donc été excellent, et chacun des détails a supporté avec avantage l'examen.

Il a d'abord été rapide; car l'air que la musique avait fait entendre au moment où disparaît le voile, et qui rappelait plus, au dire des plus jeunes membres du cortège, les symphonies du bal Mabille et de la Grande-Chaumière que celles que Lulli et Charpentier composaient pour les pièces de Molière, cet air était terminé, et le premier orateur prenait la parole. C'était M. de Rambuteau. Ce magistrat s'est montré peut-être un peu trop municipal. Il pouvait ne pas être indispensable de traiter la question de voirie et d'expliquer comment, avant d'élargir la rue, on avait subsidiairement pris le parti de rendre hommage à Molière. Ce n'est qu'être dit, à la rigueur, dans une délibération secrète du conseil municipal; mais il fallait le laisser ignorer à Molière, devant qui l'on parlait, et à ses admirateurs enthousiastes qui se groupaient autour de sa statue. On a en, du reste, plus de ménagements pour les lecteurs de journaux, car nous n'avons pas retrouvé dans le discours imprimé ce qui nous avait paru une distraction peu heureuse dans le discours débité. L'épreuve a porté bonheur.

M. Etienne, au nom de l'Académie Française, a prononcé une allocution sobre de mots et abondante en aperçus ingénieux, en rapprochements pleins de bonheur. Le hasard de la présidence, qui avait désigné un auteur dramatique pour cette mission, avait en quelque sorte voulu dissimuler les cruautés de la mort. Cinq auteurs qui s'étaient illustrés à la



(Monument de Molière. — Molière, statue en bronze, par M. Seurre aîné.)

foillées, ces profils largement accentués, sont des souvenirs réveillés avec une heureuse intention. « On pourra supposer, dans un siècle ou deux, a dit ingénieusement M. Vitet, que cette façade a été construite il y a cent cinquante ans. C'est assurément un bon procédé envers nos pères, lorsque nous réparons un de leurs oublis, que de rendre ainsi presque illisible la date du monument (1). » La statue en bronze de Molière, par M. Seurre aîné, est une œuvre consciencieuse; le monument a été conçu de manière à la bien faire ressortir. Le sculpteur n'a pas cru devoir faire choix du type, peut-être conventionnel, mais du moins consacré pour la figure de Molière, qu'avait précédemment reproduit le buste de Fiquet et le ciseau de Houdon. C'est un tort peut-être: il faut représenter les hommes populaires tels qu'ils sont conservés dans les souvenirs du peuple. C'était le sentiment du même artiste quand il a placé sur la colonne Vendôme Napoléon avec son clipeau et sa redingote historiques. Nous regrettons que cette fois il ait cru devoir adopter un autre parti. — Les statues de M. Pradier, représentant la comédie se-



(Monument de Molière. — La Muse grave, statue en marbre, par M. Pradier.)

(1) La pensée de M. Vitet a été reproduite avec assez de bonheur par l'auteur d'un poème que, dans son concours, l'Académie Française a distingué, M. Arthur de Beauplan :

Monument qu'on élève au grand homme aujourd'hui,
Prends ton lustre éclatant, fais-toi vieux comme lui,
Pour que le prix tarard qu'on décerne à sa gloire
Ne fasse pas longtemps injure à sa mémoire;
Temple d'admiration, sur des marbres étabi,
Ne lui rappelle pas deux longs siècles d'oubli.

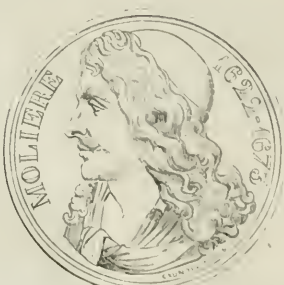
scène faisaient primitivement partie de la commission du monument de Molière: Alexandre Duval, Népomucène Le mercier, Casimir Delavigne, MM. Etienne et Scribe. Ces deux derniers seuls sont demeurés, et celui qui a porté la parole a fait entendre un langage au patriotisme duquel les mains de ses confrères morts auront tressailli, comme son collègue survivant aura pu sourire à son esprit, et applaudir avec la foule à son heureuse et éloquente inspiration.

M. Sanson, parlant au nom de la Comédie-Française, a été plein de convenance et de goût. M. Arago, représentant la commission du monument, s'est montré, comme toujours, orateur aux hardiesses heureuses. Il venait le dernier, et l'étude à laquelle il s'était livré était complète et étendue. Il a su néanmoins éviter les redites, et malgré les rigueurs de l'atmosphère, ne paraître long à aucun de ses auditeurs. Nous en avons seulement remarqué un, qui devait probablement être un sténographe des Chambres, qui disait, la figure gelée, battant la semelle et se frottant les mains pour combattre le



(Monument de Molière. — La Muse enjouée, statue en marbre, par M. Pradier.)

regardé cet emplacement comme le plus historiquement convenable, avaient reconnu toutes les difficultés qu'il présentait pour la construction d'un monument. Nous savions bien, comme on l'a fort bien dit à la Chambre des Députés dans la discussion de la loi, qu'il y avait à Paris quelques places publiques, dans quelques quartiers nouveaux, où une statue de Molière pourrait faire bon effet. Mais ce n'eût plus été à Molière, comme on l'a répondu, que la statue aurait été consacrée, c'eût été à l'embellissement de cette place; toute autre statue jouerait aussi bien ce rôle. Il faut se garder de croire qu'un monument soit une chose banale, qu'on puisse à volonté planter dans tel ou tel lieu: quand vous avez le bonheur de rencontrer une place où il s'élève pour ainsi dire tout naturellement, où il a un sens, où il parle au souvenir et à l'émulation, ne vous avisez pas d'aller chercher ailleurs. Qu'importe que ce soit un carrefour plutôt qu'une place publique? qu'importe que la quartier soit populaire, que la foule se presse à l'entour de votre monument? Ce serait une façon



(Médaille de Molière.)

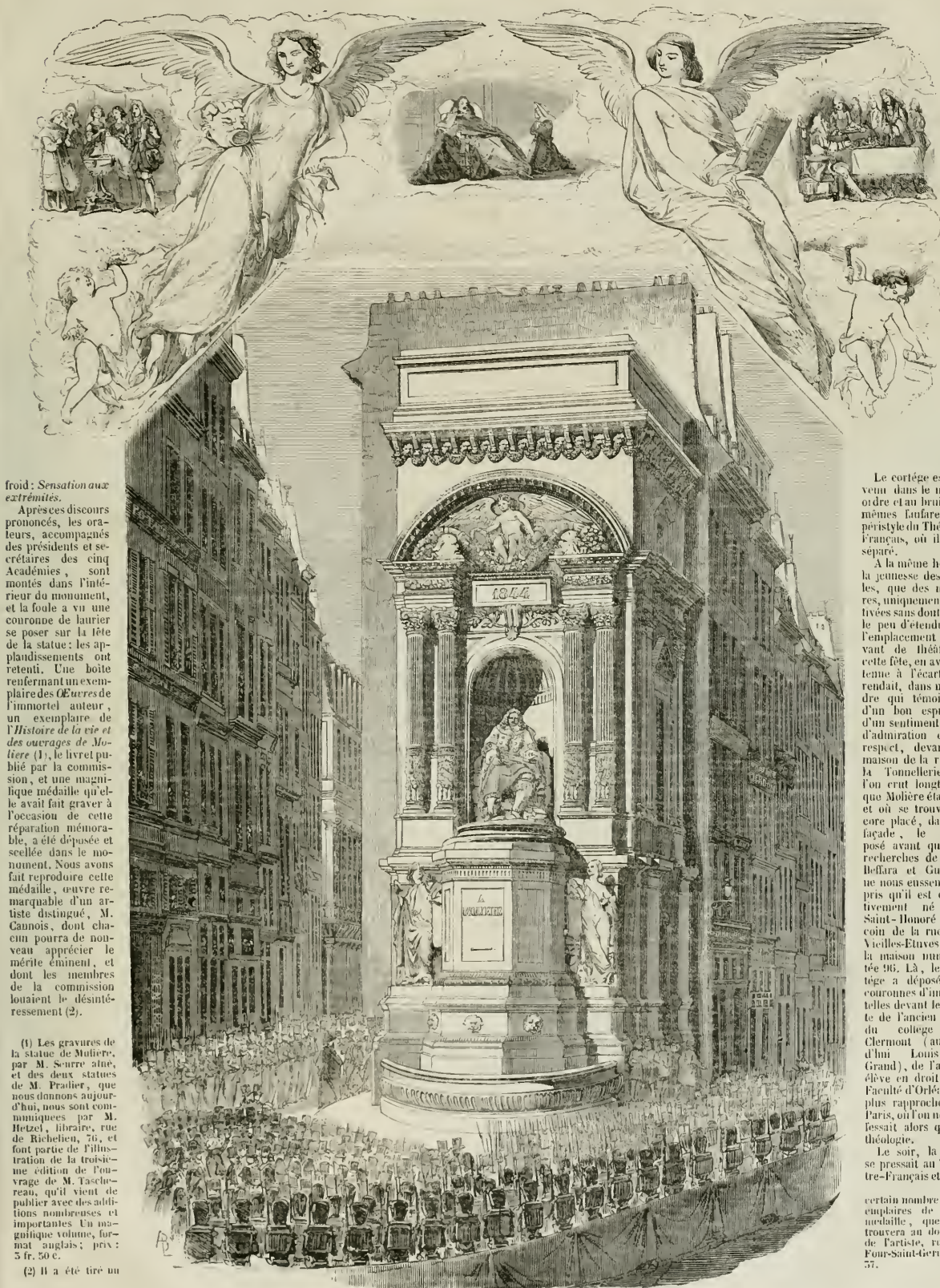


froid : Sensation aux extrémités.

Après des discours prononcés, les orateurs, accompagnés des présidents et secrétaires des cinq Académies, sont montés dans l'intérieur du monument, et la foule a vu une couronne de laurier se poser sur la tête de la statue : les applaudissements ont retenti. Une boîte renfermant un exemplaire des Œuvres de l'immortel auteur, un exemplaire de l'histoire de la vie et des ouvrages de Molière (1), le livret publié par la commission, et une magnifique médaille qu'elle avait fait graver à l'occasion de cette réparation mémorable, a été déposée et scellée dans le monument. Nous avons fait reproduire cette médaille, œuvre remarquable d'un artiste distingué, M. Canois, dont chacun pourra de nouveau apprécier le mérite éminent, et dont les membres de la commission louaient le désintéressement (2).

(1) Les gravures de la statue de Molière, par M. Sarré aîné, et des deux statues de M. Pradier, que nous donnons aujourd'hui, nous sont communiquées par M. Hezel, libraire, rue de Richelieu, 76, et font partie de l'illustration de la troisième édition de l'ouvrage de M. Taschereau, qui vient de paraître avec des additions nombreuses et importantes. Une magnifique volume, format anglais, prix : 5 fr. 50 c.

(2) Il a été tiré un



(Vue du Monument de Molière pendant l'inauguration.)

Le cortège est revenu dans le même ordre et au bruit des mêmes fanfares au péristyle du Théâtre-Français, où il s'est séparé.

A la même heure, la jeunesse des Ecoles, que des mesures, uniquement motivées sous doute par le peu d'étendue de l'emplacement servant de théâtre à cette fête, en avaient tenu à l'écart, se rendait, dans un ordre qui témoignait d'un bon esprit et d'un sentiment vrai d'admiration et de respect, devant la maison de la rue de la Tonnelierie où l'on crut longtemps que Molière était né, et où se trouve encore placé, dans la façade, le buste posé avant que les recherches de MM. Buffara et Guérard ne nous eussent appris qu'il est effectivement né rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Étuves, dans la maison numérotée 96. Là, le cortège a déposé des couronnes d'immortelles devant le buste de l'ancien élève du collège de Clermont (aujourd'hui Louis-le-Grand), de l'ancien élève en droit de la Faculté d'Orléans, la plus rapprochée de Paris, où l'on ne pressait alors que la théologie.

Le soir, la foule se pressait au Théâtre-Français et à l'O-

certain nombre d'exemplaires de cette médaille, que l'on trouvera au double de Paris, rue du Four-Saint-Germain, 57.

Bone, délaissée à la fois par ses oppresseurs et par ses habitants.

Bonaz est à 190 kilomètres d'Alger, et à 120 de Constantine. Bâtie immédiatement au bord de la mer, sur le flanc méridional du mont Gouraya, abrupte et escarpé, qui s'élève rapidement jusqu'à 670 mètres de haut, Bonaz est dominée par les hauteurs qui s'élèvent en amphithéâtre et presque à pic derrière elle. Cette position sur le flanc de la montagne, ses maisons écartées et les masses d'orangez, de grenadiers et de figiers de Barbarie qui les entourent, rendent son site éminemment pittoresque. Cette ville indiquée par ses ruines

nombreuses, une haute antiquité. Selon toute probabilité, elle formait la limite orientale de la Mauritanie-Césarienne, et son emplacement est celui de l'ancienne colonie romaine de *Saldax*. Tous les peuples qui depuis vingt siècles l'ont occupée, y ont laissé des traces de leur domination. Les travaux que les Espagnols exécutèrent après la conquête, en 1510, sont encore debout : ce sont le fort Moussa, élevé par Pierre de Navarre, et la Kasbah, par Ferdinand le Catholique et Charles-Quint. Une complète anarchie régnait, soit dans le territoire, soit dans l'intérieur même de Bonaz, lorsque la ville fut prise par nos troupes, le 29 septembre 1855. Ses habitants se retirèrent, emportant tout ce qu'ils possédaient.

stantine. Cette occupation rendit un immense service pour la réussite de la seconde expédition.

La Calle, siège d'un établissement français, dont l'origine remonte à l'année 1520, et qui fut florissant jusqu'en 1799, est située à 72 kilomètres est de Bone, par terre, et à 48 par mer. La Calle est entourée de tous côtés par la mer, excepté à l'est, où s'étend une plage de sable d'environ 154 mètres de longueur et où se trouve la porte de Terre. Dans toutes les autres directions, la ville est défendue par des rochers inabordablement. Incendrée par les Arabes en 1827, lors de la rupture qui éclata entre la France et Hussein, dey d'Alger, elle contenait aujourd'hui environ cent dix maisons. Ses rues sont étroites et caillouteuses, bien pavées et d'un facile entretien. C'est sur la plage de sable fin, qui ferme la partie est de ce port, que viennent s'amarrer les corailleurs napolitains, sardes et corsés, qui affluent dans ces parages. Le corail est, on le sait, le principal produit des côtes de l'Algérie, et c'est surtout entre Bone et Tabarca que s'étendent ses bancs les plus riches. Aussi la plupart des pêcheurs viennent-ils relâcher à La Calle. Les forêts qui l'avoisinent ont une superficie totale évaluée à plus de 20,000 hectares. Les circonstances politiques et l'état incertain de nos relations avec les indigènes retardèrent jusqu'en 1856 l'occupation de cette place, qui fut définitivement consommée le 15 juillet de cette année, par un détachement de spahis irréguliers.

Mislah se divise en trois groupes de maisons, dont le plus considérable occupe la rive gauche, et les deux autres la rive droite de l'Oued-Ksab (rivière des Roseaux); les murs de clôture, les maisons, les mosquées, les minarets mêmes sont construits avec des briques de terre crue, pétrie avec un mélange de paille hachée. Les maisons, à un seul étage, sont couvertes en terrasse, avec la même terre massée et battue sur des rondins. Les habitants assurent que cette toiture grossière est parfaitement imperméable. Les encadrements



(Débarquement de troupes en Algérie.)

Collo, bourgade de 2,000 âmes, au nord de la mer, offre un bon mouillage contre les vents du nord-ouest. (Voir *Illustration*, t. 1^{er}, p. 252.)

Djemilah (sous la domination romaine, *Citral colonia ou Citralum*), à 104 kilomètres à l'ouest de Constantine, sur la route des Bâhans (Portes-des-Fer), était comprise autrefois dans la Mauritanie Sitifienne. Bien que ses abords difficiles ne conservent aucun vestige de voie antique, la présence des Romains dans cette vieille cité est attestée par de nombreux monuments : les plus remarquables sont les restes d'une basilique chrétienne; des bas-reliefs et de nombreuses inscriptions; un temple quadrilatère à six colonnes; un théâtre; le

forum, avec un temple dédié à la Victoire; enfin, un arc de triomphe élevé à l'empereur Caracalla, à sa femme Julia Domna et à son père Séptime Sévère. C'est cet arc de triomphe que, suivant un vœu exprimé par M. le duc d'Orléans, M. le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, avait prescrit de démonter pierre par pierre, pour être transporté et réédifié à Paris; mais les difficultés du transport semblent avoir fait ajourner à ce projet. Occupée une première fois le 11 décembre 1858, Djemilah l'a été de nouveau le 15 mai 1859.

Djidieli, point intermédiaire de la côte entre Bougie et Collo, adossé à un pays montagneux, habité par des Kabyles, est occupé par les Français depuis le 15 mai 1859. La ville,



(Hussein, dernier dey d'Algérie.)

des portes de la plupart des maisons et l'intérieur des mosquées sont ornés de pierres de taille romaines, de tronçons et de chapiteaux de colonnes, dont quelques-uns, d'ordre corinthien, paraissent remonter aux beaux temps de l'architecture romaine. Ces matériaux ont été apportés d'une ancienne ville en ruines, située à 4 ou 5,000 mètres de Mislah, et que les Arabes désignent sous le nom de Bech-za. Les troupes d'Abd-el-Kader sont venues souvent piller et rançonner ses habitants indolents et démolir ses maisons, dont elles prenaient le bois pour allumer leurs feux. La ville était presque déserte, quand, au mois de juin 1841, nos troupes s'établirent aux environs.

Philippeville.—*Stora*.—L'occupation de la rade de *Stora*, qu'on nommait autrefois *Rusisaca*, était un moyen puissant de consolider notre établissement à Constantine, en mettant cette ville en communication avec la mer par la ligne la plus courte et moindre de moitié que celle par Bone. Une première reconnaissance fut opérée, en janvier 1858, jusqu'à 24 kilomètres de Constantine, dans la direction de *Stora*; une seconde, au mois d'avril suivant, fut poussée jusqu'aux ruines de l'ancienne *Rusivada*, où, enfin, une garnison permanente vint s'installer le 7 octobre de la même année: 80 kilomètres seulement séparent maintenant Constantine d'un bon port. Cette distance est franchie en un jour par les escortes de la correspondance; elle l'est aisément en trois jours par les convois militaires, qui trouvent aux camps de l'Arrouel et de Saoulen des vivres, des munitions, des troues pour les protéger, des espars fortifiés pour les recevoir et les abriter. Le nouvel établissement, formé sur les ruines de la cité romaine, a reçu le nom de **Philippeville**. Ces ruines sont assez nombreuses; parmi elles, on distingue de vastes citernes, dont quatre, entièrement délaissées, contiennent plus de cent mille litres de vin, etc.

Philippeville, bâtie sur l'emplacement d'une bourgade où,



(Vue de Constantine.)

autrefois assez commercante, est bâtie sur une presqu'île rocailleuse, réunie à la terre ferme par un isthme fort bas, dominé de près par des hauteurs. Djidieli, un port dans lequel on peut mouiller avec confiance pendant la belle saison. Louis XIV, qui voulait un établissement militaire en Afrique, avait jeté les yeux sur Djidieli, où nous avions déjà un comptoir. Le duc de Beaufort s'en empara en 1664; mais la garnison française dut bientôt l'évacuer; notre comptoir fut ruiné et ne fut jamais rétabli. Le gouvernement eut, à cette époque, l'idée d'y faire un port militaire, et plusieurs plans proposés à cet effet existent dans les archives du dépôt de la marine, entre autres un projet de l'amiral Dupuissin et de l'un des officiers de sa flotte.

Guelma est située au sud et à 2,000 mètres de la rive droite de la Sebouse supérieure, et à 2,500 mètres au nord du pied de la haute montagne de Maouga. Guelma, telle que les Français la trouvèrent à la fin de 1856, était formée avec les matériaux provenant de l'ancienne *Kahama*, nommée par saint Augustin et par Drose; mais l'emplacement qu'elle occupe paraît être celui de la vieille métropole, et non celui sur lequel fut jadis construite la véritable cité romaine, devenue la proie, sous les Maures révoltés, soit des Vandales. Le 28 novembre 1855, les Français occupèrent définitivement les ruines de Guelma comme position militaire destinée à combattre, dans l'opinion des populations indigènes, les conséquences funestes de l'insuccès de la première expédition contre Con-

en octobre 1858, n'existaient que quelques rares barques au milieu des débris, comptait déjà, au mois d'avril 1859, 716 habitants européens; à la fin de décembre 1862, c'est-à-dire en quatre années, ce chiffre s'est élevé à 4,523. Philippeville paraît donc destinée à devenir ce que Ruscaida a été, il y a deux mille ans, sous les Romains, ce que Stora était, en partie. Il y a moins de trois cents ans, un établissement d'une grande importance.

Sétif, l'ancienne *Sitiffs Colonia*, est située dans une plaine vaste et fertile, arrosée par l'Oued-Bou-Sellam, qui coule à 2,500 mètres des ruines de cette ville. Au temps de la domination des Romains, *Sitiffs* était devenue, tant par son importance même que par sa position centrale, l'un des points les plus considérables de leurs possessions en Afrique. Lorsque, après le soulèvement des tribus comprises sous le nom général de Quinquagétiens (an 297), la métropole adopta un nouveau classement des territoires et des populations, la Mauritanie Césarienne fut divisée en deux provinces, l'une gardant cette dénomination, l'autre empruntant de Sétif le nom de Mauritanie Sitifienne. Les nombreuses voies de communication qui liaient à ce chef-lieu presque toutes les villes principales des autres provinces, prouvent assez le rang élevé qu'il occupait parmi les contrées soumises à la puissance romaine en Afrique. Là se trouvait le point d'intersection des grandes communications qui unissaient Carthage, Cirta et Césarée (Tunis, Constantine et Cherchel); de là partaient en outre des voies directes qui rattachaient Sétif, d'une part, à Saldes (Bongie), à Ingilzilis (Djijeli), à Caba et à Thuca; de l'autre, à Lambèse, à Theveste (Tibessah), à Musti et à Tamugadis.

L'enceinte antique de Sétif, de forme rectangulaire, a 450 mètres de longueur sur 500 de largeur; les grands côtés étaient flanqués par dix tours et les petits par sept.

Après avoir été, pendant le moyen-âge, le point de rallie-



(Hadj-Ahmed, bey de Constantine.)

ment d'une population agricole considérable, Sétif n'offrait plus, en 1859, qu'un amas de ruines, auprès desquelles les Arabes tenaient encore un marché tous les dimanches. Depuis notre prise de possession, ils continuent à y venir, au nombre de 5 à 4,000, avec la plus entière confiance, échanger leurs produits. Sétif est à trois jours et demi de marche du célèbre défilé des Portes-de-Fer (Biban), que les Turcs n'avaient jamais franchi qu'en payant tribut, ou jamais n'étaient parvenues les légions romaines, et qu'une colonne de 5,000 hommes traversa, le 28 octobre 1859, à midi, en laissant sur les flancs de ces immenses murailles verticales, dressées par la nature à une hauteur de plus de 31 mètres, cette simple inscription : *Armée française, 1859!*

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE SOUS LA DOMINATION TURQUE. — Comme nous l'avons expliqué précédemment (tom. I, page 19), la province de Constantine, sous la domination turque, était gouvernée par un bey, ou lieutenant du dey d'Alger. Depuis l'année 1752 jusqu'à la prise de Constantine par l'armée française (15 octobre 1857), la province compte vingt-deux bays. Nous en donnons ici la liste, avec l'indication de la durée de leur commandement et du genre de leur mort :

El-Asrak-Amo (œil bleu), trois ans; mort de maladie.

Ahmed-Bey (grand-père du dernier régnant), quinze ans, mort de maladie.

Salah-Bey, vingt-deux ans; mort de maladie.

Husseïn-Bey, fils de Hassan-Pacha-Bousnak, deux ans; assassiné.

Mustapha-Ben-Ouznadji (fils du peseur), trois ans deux mois; assassiné.

Hadj-Mustapha-Ingiliz (l'Anglais), cinq ans quatre mois; exilé à Tunis.

Osman-Ben-Kouloungi, un an; tué dans une attaque contre les Kabyles.

Abdallah-Bey, deux ans six mois; assassiné.

Hassan-Bey, fils de Salah-Bey; six mois; assassiné.

Ali-Bey, un an, assassiné.

Bey-Rouhou, quinze jours; assassiné.

Ahmed-Bey-Tahhal (le boiteux), trois ans; assassiné.

Mohammed-Nâman-Bey, trois ans quatre mois; assassiné.

Siné.

Mohammed-Chakar-Bey, quatre ans; assassiné.

Kara-Mustapha (Mustapha le Noir), trente-trois jours; assassiné.

Ahmed-Bey-Mamelouk, un mois; nommé plus tard une seconde fois.

Brahim-Bey-Gharbi, un an; assassiné.

Mohammed-Bey-Mili, dit Bou-Chetabia (père la hache),



(Campement de troupes françaises en Afrique.)

deux ans, exilé à Alger. — Le surnom de Bou-Chetabia lui avait été donné parce qu'il ne faisait exécuter les Arabes qu'avec la chetabia, espèce de hache dont on se sert pour couper le bois. Il disait que les Arabes n'étaient pas dignes d'avoir la tête tranchée par le yatagan.

Ahmed-Bey-Mamelouk, deux ans cinq mois; exilé à Miliana, où il a été assassiné.

Ibrahim, ou Brahim-Bey, trois ans huit mois; exilé à Médéah, où, en 1852, il a été assassiné par les ordres d'Ahmed-Bey.

Mohammed-Bey-Mulami, ou Manamani, deux ans; exilé à Alger.

Hadj-Ahmed-Bey, douze ans; dépossédé par la France en 1857. — Déjà, par arrêté du général en chef Clauzel, en date du 15 décembre 1850, Hadj-Ahmed avait été déclaré déchu, pour avoir refusé de faire acte de soumission. Au commen-



(Campement d'Arabes.)

ement de 1856, le maréchal Clauzel avait nommé le commandant Jusuf Bey de Constantine; mais l'insuccès de l'expédition de novembre 1856 ne permit pas de donner suite à cette nomination.

COMMANDANTS SUPÉRIEURS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE DEPUIS L'OCCUPATION FRANÇAISE. — Immédiatement après la prise de Constantine (15 octobre 1857), le com-

mandement de la lace fut laissé par le maréchal Valée au colonel Bernelle, nommé le 11 novembre suivant maréchal de camp. Depuis, le commandement supérieur de la province a été successivement confié au général Négrier (25 novembre 1857), au général Gallois (19 juillet 1858), au général Négrier, une seconde fois (24 février 1861), au général Baraguey-d'Illiers (19 juin 1865), et au duc d'Aumale (18 octobre 1865).

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 75 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par M. de ROUGEMONT et ALBERT MIGNER; nouvelle édition entièrement refondue, augmentée de plus d'un tiers, ornée de 500 gravures sur bois, et accompagnée de Tableaux synoptiques, Plans, Cartes géographiques, etc. 2 beaux vol. grand in-8, de chacun 800 pages. — En vente la dixième livraison.

Écrit par un Français et par conséquent d'un point de vue tout différent de celui sous lequel ont été composées les œuvres de Hume et de Lingard, l'histoire d'Angleterre du baron de Rougemont devait par cela seul, et indépendamment des autres qualités qui la distinguent, obtenir un grand et rapide succès. Plusieurs éditions promptement épuisées ont eu effet constaté la valeur de cet ouvrage, et nous dispensent de nous appesantir davantage sur le mérite d'un livre maintenant connu et apprécié. Nous nous bornons donc à signaler les changements et améliorations apportés dans cette nouvelle édition.

A cet égard, c'est plutôt un livre nouveau que nous publions aujourd'hui qu'une édition nouvelle, car l'ouvrage a été, si non refait entièrement, au moins complètement refondu, et contient maintenant presque deux fois autant de matières qu'il en contenait d'abord. C'est ainsi que, dans les premières éditions, la révolution d'Angleterre, le plus grand événement, dit M. Guizot, que l'Europe eût à raconter avant la Révolution française; à les commémorations de la puissance anglaise dans les Indes, les luttes que nous y avons soutenues contre elle, la ruine de nos établissements, le développement merveilleux et incessant de cet empire fondé par une pauvre compagnie de marchands, et qui s'étend aujourd'hui sur plus de cent millions d'hommes; les guerres de l'indépendance en Amérique, celles de la République et de l'Empire, et, de nos jours, l'émancipation des catholiques d'Irlande, l'adoption du bill de réforme, etc.; tous les grands événements, en un mot, qui, depuis deux cents ans, ont occupé, agité ou bouleversé le monde, avaient été, faute d'espace, présentés d'une manière abrégée et sommaire, et presque comme un simple résumé chronologique.

Dans la nouvelle édition, au volume entier de 800 pages est consacré un développement de ces grandes questions; l'histoire de l'empire britannique dans les Indes, cet important épisode de l'histoire d'Angleterre, y est traité d'une manière complète. Ce second volume est entièrement nouveau; il est dû à M. Alfred Mauguet, qui, en revoyant la première partie de l'ouvrage, l'a enrichie d'additions nombreuses, dont les plus importantes sont : une introduction géographique, à laquelle est joint le *Traité statistique des établissements anglais dans toutes les parties du monde*, document du plus haut intérêt, puisé tout entier dans les *Blue Books* (livres bleus), *Bureau des Colonies de Londres*, et qui permet d'embrasser d'un coup d'œil l'immensité de la puissance anglaise; la traduction de la plupart des *Chartes de Liberté*, qui ont été jusqu'ici reproduites par aucun des historiens anglais; des tableaux généalogiques et synchroniques destinés, ainsi que de fréquentes annotations empruntées aux écrits de Fournier, Hallam, Thierry, Guizot, etc., à éclaircir les points historiques les plus importants; et enfin, après chaque grande époque, un résumé rapide, mais complet de toutes les modifications, de tous les progrès sur-



dans les manuscrits, et des monuments les plus remarquables de l'architecture militaire, civile et religieuse de tous les siècles. Ces gravures ont pour but non-seulement d'ajouter à la beauté matérielle du livre, mais, en faisant revivre le physionomie de chaque époque, de rendre ineffaçable le souvenir des événements dont on voit, pour ainsi dire, les acteurs passer sous ses yeux.

Les cartes géographiques, au nombre de huit, ont été dressées par P. Tardieu; le lecteur peut y suivre la marche des événements, à quelque époque et à quelque lieu qu'ils se passent, sous la domination romaine comme sous la domination saxonne, en Angleterre comme en France, en Amérique comme dans les Indes.

Conditions de la souscription :

Cette nouvelle édition de l'histoire d'Angleterre sera publiée en cent livraisons, comprenant chacune une feuille d'impression (6 pages), avec couverture imprimée; cinquante de ces livraisons contiendront en outre un grand supplément ou deux livraisons par semaine. — L'ouvrage sera terminé pour le mois de novembre 1851. — Prix de la livraison : 50 cent. — L'ouvrage complet : 50 francs.

En payant d'avance 25 livraisons (7 fr. 50 c.), les souscripteurs de Paris recevront l'ouvrage franco à domicile.

On souscrit à Paris chez Charles Hinray, éditeur, rue de Seine, 10, et chez tous les dépositaires de publications illustrées.

Dans les départements : chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie et chez tous les libraires.

W. Walkers Needles



AGUILLES DE IL WALKER (par autorisation spéciale, Aguilles de la Reine). Ces aiguilles, dont l'aiguille est rendue très-large par un procédé nouveau, sont facilement passées même par des avoines) et procurent une grande facilité de travail, grâce à l'amélioration de leur pointe, de leur trépan et de leur poli. Les sachets qui les renferment portent en relief sur champ, colorie une ressemblance frappante de Sa Majesté et de S. A. R. le prince Albert. Les hampeons perfectionnés de W. WALKER, ses plumes métalliques et ses agrafes méritent l'attention du public. H. WALKER, fournisseur de la reine, 20, Maiden Lane, Wood Street, London.

RUE TABARNE, 14, A PARIS.

EAU DE MELISSE DES CARMES, autorisée par le Gouvernement et la Faculté de Médecine, de BOYER, seul successeur des ci-devant Carnes déclassées de la rue de Valenciennes, possesseurs de ce secret depuis 1650 maintenant et depuis 1789.

Divers jugements et arrêts obtenus contre des contrefaçteurs concernant A. M. BOYER la propriété exclusive de cette Eau si précieuse contre l'épilepsie, les palpitations, les maux d'estomac et autres maladies, notamment le mal de mer. Ces jugements et arrêts, et la Faculté de Médecine, en reconnaissant la supériorité sur celles vendues par les pharmaciens.

Écrire par la poste ou envoyer quelqu'un de sûr qui ne s'adresse qu'au n. 14, repète 11 fois sur la devanture, M. BOYER étant en instance contre de nouveaux contrefaçteurs ses voisins

LIBRAIRIE PAULIN, rue de Seine, 55.

ŒUVRES COMPLÈTES D'HOMÈRE, traduction nouvelle par P. GUGUË; suivie d'un Essai d'Encyclopédie homérique. 2 vol. in-18, Jésus, à 5 fr. 50 c.

LE MONUMENT DE MOLIÈRE; par madame DE LOURDE COLET, poème couronné par l'Académie Française, in situ Théâtre-Français le jour de l'inauguration du monument de Molière; précédé de l'histoire du Monument, par M. AMÉ-MARTIN, et suivi de la liste des souscripteurs; avec un dessin représentant le monument. Grand in-8. 2 fr.

L'ÉDUCATION PROGRESSIVE, ou Études du Cours de la Vie; par madame NÈGRE DE SAUSSURE; précédée d'une notice sur l'auteur. 2 vol. grand in-18. 7 fr.

LIBRAIRIE DUBOCHET & Co, rue de Seine, 55.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MOLIÈRE, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par SAINT-REVE, avec 800 dessins de TONY JOHANNOT. 4 volume grand in-8 Jésus velin. 20 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BERNARD PALLASSY, avec des notes et une notice biographique, par M. Cap. 1 vol. in-18 sur Jésus. 5 fr. 50

COLLECTION DES TYPES DE TOUTS LES COIFFES ET DES UNIFORMES militaires de la République et de l'Empire, 50 planches colorées, comprenant les portraits de Napoléon, premier consul; de Napoléon, empereur; du prince Eugène, de Murat et de Poniatowski; d'après les dessins de M. Hippolyte Bellange. 50 livraisons, composées chacune d'une ou de deux planches colorées et d'un texte explicatif. — Prix de la livraison : 50 centimes.

La Collection se compose de 50 sujets colorés à l'aquarelle, qui forment, avec le texte, un magnifique album. Prix : 15 fr. On souscrit, à Paris, chez J.-J. DUBOCHET et Comp., éditeurs, et chez tous les dépositaires de publications illustrées; — dans les départements, chez tous les correspondants du Comptoir central de la Librairie, et chez tous les libraires.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1^{er} février doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue de Seine, N^o 33.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DE LA VILLE DE PARIS, 171, RUE MONTMARTRE, PRÈS LE BOULEVARD.

À l'approche de la saison des hats et des réunions habituelles de l'hiver, le soin de la toilette devient pour nos dames élégantes un grave sujet de préoccupation; notre mission est

de les renseigner, de leur dire quels établissements méritent leur préférence, jouissent de la vogue la plus soutenue et la justifient le mieux. En première ligne, nous n'hésitons pas à placer

le bel établissement de la *Ville-de-Paris*, 171, rue Montmartre. C'est la maison modèle de l'époque; toutes les classes y affluent, la classe riche, et élégante surtout, abandonnant ses an-

ciennes habitudes, non par un vague désir de changement, mais parce que la tout est mieux, plus beau et à meilleur marché qu'auparavant. La Ville-de-Paris est riche pour ses beaux velours, ses riches soieries, ses dentelles, ses élégantes nouveautés; elle a eu le premier rang dans la vente des robes de luxe; sa vogue fait palpiter les filles renommées d'une autre époque.

Nous avons remarqué dans les beaux salons de la Ville-de-Paris les plus hautes sommités de l'ambassade, de la finance, de l'administration; les étrangers de distinction s'y donnent rendez-vous. Chaque jour les plus brillants équipages occupent toute la partie de la rue Montmartre qui avoisine le boulevard.

Les galeries des Indes nouvellement installées présentent une richesse d'assortiments inouïe jusqu'ici; ils viennent encore de Soudier d'achats importants faits à Londres tout récemment; plusieurs belles caisses nouvelles sont mises en vente. Des envois directs de Lahore et de Bombay (Indes-Orientales) viennent aussi d'arriver, et seront au premier jour mis à la disposition de nos dames.



Observations Météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1845. — DÉCEMBRE.

JOURS DE MOIS	TEMPÉRATURE extrême de la journée.		TEMPÉRATURE moyenne de la journée.		ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
1	756,27	6,5	11,1	8,9	Couvert, pluie fine.	N. O.
2	756,92	6,9	8,2	7,6	Couvert.	N. faibles.
3	756,18	5,1	6,9	5,4	Couvert.	O. N. O.
4	756,81	6,5	9,4	7,2	Couvert.	N. O.
5	756,46	5,4	6,9	6,2	Couvert.	S. O.
6	756,01	6,9	11,0	10,0	Couvert, éclaircies.	S. O.
7	756,40	4,9	11,0	8,1	Fortes vapeurs, nuages.	O. S. O.
8	756,51	10,5	12,7	11,6	Couvert, éclaircies.	O. fort.
9	756,29	8,8	10,0	9,1	Couvert.	O.
10	756,50	+ 7,0	8,5	7,8	Couvert.	N.
11	756,73	+ 0,9	4,6	2,0	Brouillard.	E.
12	756,02	- 1,7	+ 2,5	+ 0,9	Heu.	E. S. E.
13	756,11	- 3,0	+ 1,1	+ 2,9	Brouillard épais.	S. E.
14	756,17	- 4,0	0,9	- 2,4	Couvert.	N. O.
15	756,57	3,5	4,8	0,8	Couvert.	N. O.
16	756,30	+ 7,0	8,8	6,5	Couvert.	S. O.
17	756,91	4,0	9,0	8,0	Couvert.	S. O.
18	756,93	4,5	5,5	5,5	Brouillard épais.	S. O.
19	756,97	4,9	7,4	2,7	Couvert.	S. E. faibles.
20	756,74	4,0	1,8	4,4	Couvert.	S. E.
21	756,53	4,0	3,7	2,1	Couvert.	S. E.
22	757,00	1,8	4,2	3,0	Couvert.	S. E.
23	757,87	4,2	4,6	5,0	Couvert.	S. S. E.
24	757,68	2,2	5,1	5,7	Couvert, brume.	E. N. E.
25	756,17	4,9	9,2	7,1	Tres-nuageux.	S.
26	756,13	4,2	2,4	4,8	Couvert uniformément.	S. S.
27	757,06	3,0	5,2	3,7	Couvert uniformément.	S. S.
28	757,29	4,2	5,9	3,4	Couvert.	S. E.
29	756,18	0,7	3,2	2,0	Couvert, brouillard épais.	S. E.
30	756,27	- 0,7	0,9	0,1	Couvert.	S. E.
31	756,03	- 4,6	5,0	0,8	Couvert.	S.
MOYENNE ANNUELLE	756,14	2,8	5,9	4,1	Pluie dans la cour, 1 cent. 027. Pluie sur la terrasse, 0 cent. 960.	

CONSIDÉRATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

sur le mois de décembre 1845.

De toutes les sciences, la météorologie est celle qui démontre le mieux combien les assertions qui ne reposent pas sur une comparaison exacte et consciencieuse des faits sont dénuées de fondement. Le mois de décembre dernier en est la preuve. Quel est l'habitant de Paris, je dirai mieux, quel est le météorologiste qui n'eût affirmé que la température moyenne de ce mois devait être supérieure à celle de toutes les années précédentes? Examinateur cette moyenne en nous reportant à douze années en arrière. Le tableau suivant prouve que la température moyenne du mois de décembre 1845 est supérieure que de 0° 8 à la moyenne générale des onze mois de décembre qui l'ont précédé. Parmi ceux-ci, trois ont en une moyenne supérieure à celle de décembre 1845, et la moyenne de 1852 était égale à la sienne.

DÉCEMBRE.

Année.	TEMPÉRATURE.			BAROMÈTRE.		Quantité de pluie.	
	Moyenne.	Maximum.	Minimum.	Hauteur moyenne à midi.	Dépression mensuelle.		
1832	4,3	13,1	- 3,3	16,7	759,19	20,81	5,420
1833	7,9	11,9	- 0,2	14,2	755,59	22,58	9,859
1834	4,1	15,1	- 2,8	15,9	755,59	26,10	8,202
1835	4,1	12,0	- 9,6	21,6	712,04	25,81	4,481
1836	4,1	15,2	- 9,8	25,0	751,27	26,05	5,820
1837	4,1	15,1	- 5,1	20,2	758,45	19,86	2,072
1838	4,8	11,5	- 6,0	20,7	760,58	55,75	2,824
1839	5,7	14,0	- 2,6	16,6	752,25	27,28	5,524
1840	- 2,5	7,7	- 45,2	20,8	750,60	51,85	"
1841	5,5	15,0	- 3,9	16,9	751,29	29,91	7,115
1842	4,1	15,0	- 5,5	16,5	762,88	25,79	0,915
Moy.	5,0	15,0	- 5,1	18,3	757,52	26,53	4,952

Ces erreurs relatives à la moyenne proviennent de ce que l'on oublie toujours qu'une moyenne résulte également de températures extrêmes très-éloignées ou très-rapprochées. Ainsi l'année moyenne de - 10° (10° au-dessous de zéro) et + 18° (18° au-dessus de zéro); mais il est aussi celle de + 2 et + 6. Le mois de décembre 1845 n'ayant en que sept jours, ou le thermomètre soit descendu au-dessous de zéro d'un petit nombre de degrés,

on en a conclu que sa température moyenne devait être élevée. On a oublié que si le mercure était à peine descendu au-dessous du point de congélation, il ne s'était pas beaucoup élevé au-dessus. En effet, la moyenne des températures les plus basses de chaque jour, ou des minima, est de 2°, 8, et celle des températures les plus élevées, ou des maxima, de 5°, 4, comme le prouve le premier tableau.

Considérons maintenant les extrêmes de température du mois de décembre 1845. Le point le plus bas ou le thermomètre soit descendu est - 16, 0; le plus élevé qu'il ait atteint, 12°, 7. Le parcours total de l'instrument, on son oscillation mensuelle, a donc été de 16°, 7.

Depuis 1852, nous trouvons cinq mois de décembre où le thermomètre est descendu plus bas qu'en 1845, et neuf où il est monté plus haut. Ainsi, contrairement à ce que l'on aurait supposé a priori, ce mois est remarquable en ce que le thermomètre ne s'est jamais élevé aussi haut qu'il s'élevait ordinairement. Comme il est descendu moins bas qu'à l'ordinaire, il en résulte que son parcours total, on son oscillation mensuelle, est inférieure de 1°, 7 à ce qu'elle est en moyenne (18°, 4).

Ainsi, en résumé, sous le point de vue de la température, ce mois a été remarquable par son uniformité; plutôt chaud que froid, sans que néanmoins il présente rien d'extraordinaire sous ce point de vue, comme par exemple le dernier mois de l'année 1855.

Mais si la température du mois de décembre 1845 n'a rien offert d'exceptionnel, il n'en est pas de même si on étudie la pression atmosphérique mesurée par le baromètre. Celle-ci a été très-forte. En effet, le second tableau prouve qu'en moyenne cette pression est de 757^{mm}, 52; le premier tableau fait voir qu'elle a été, le mois dernier, de 768^{mm}, 44. Une telle différence entre des moyennes est rare et mériterait d'être remarquée. L'élevation de la moyenne de décembre 1845 tient non-seulement à ce que le baromètre est monté très-haut, mais encore à ce qu'il a été habituellement fort élevé. En effet le second tableau prouve qu'en général il y a une différence de 26^{mm}, 55 entre le point le plus bas et le point le plus élevé que le baromètre marque dans le cours du mois de décembre. Or, en comparant les hauteurs du baromètre à midi de décembre 1845, l'amplitude de l'oscillation a été que de 17 millimètres; par conséquent ces oscillations se sont maintenues entre des limites très-rapprochées.

En résumé, dans le mois de décembre de l'année dernière, le baromètre s'est maintenu habituellement beaucoup plus haut que de coutume, et ses oscillations ont été très-faibles.

La quantité de pluie a aussi été beaucoup moindre qu'à l'ordinaire. La seule année 1822 nous offre un mois de décembre où il soit tombé encore moins d'eau.

Ainsi donc, météorologiquement, ce mois se caractérise de la manière suivante : température uniforme et en moyenne un peu plus chaude qu'à l'ordinaire; baromètre très-haut et fixe; presque point de pluie; vents de N.O. et de S.E.; ciel couvert et brouillard.

Pouvons-nous expliquer les causes de la constitution météorologique de ce mois? Quelques-unes sans doute nous échappent; cependant il en est d'autres que la science peut très-bien analyser.

Le ciel ayant été généralement couvert et un brouillard épais ayant régné pendant le tiers moyen du mois, la température a été douce et uniforme. L'air ne s'est pas refroidi en rayonnant pendant les nuits serènes, ni rechauffé pendant le jour sous l'influence des rayons solaires. Le baromètre s'est tenu élevé parce que le vent a tourné du N.O. au S.E. et a soufflé habituellement dans la moitié boreale ou dans la moitié orientale de la rose des vents, on le vent élevé beaucoup le baromètre, surtout en hiver. La présence des brouillards a tenu à la prédominance des vents de N.O. et de S.E. Si le N.E. avait régné, nous aurions eu, avec un baromètre très-haut, un ciel serein, du froid pendant la nuit, quelques heures chaudes pendant le jour, des gelées blanches le matin, un air sec au lieu d'un air humide, et notre santé, notre humeur, nos travaux et nos plaisirs se seraient fortement ressentis de cette différence.

Ch. M.

ces derniers temps est sans contredit celle que l'Illustration représente ici.

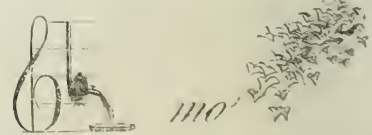


Ces deux jupes sont pareilles au pekin rayé. La seconde, plus courte, a cinq ouvertures garnies de passementerie et glands; le même ornement est répété à la berthe et aux manches; cette forme, comme on le voit, est très-nouvelle; elle vient se placer avec avantage entre les robes à tablier et les jupes ouvertes sur les côtés, qui étaient et qui resteront en grande faveur tout l'hiver.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Les cigares sont augmentés d'un sou, et les fumeurs diminuent.

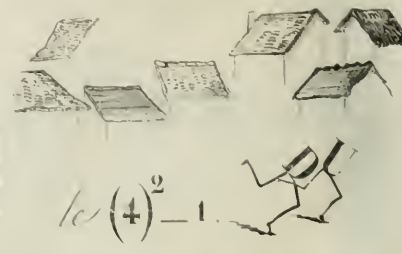


Modes.

On voit peu de nouveautés en chapeaux; toutes les innovations, toutes les recherches de la confectionnerie sont pour les coiffures : petits bords, élégants turbans, coquets bonnets, coiffures espagnoles, italiennes, algériennes, occupent la pensée de toutes les femmes, et les modistes ne restent pas en arrière dans un moment aussi important; voyez dans les magasins de Lucy Hoquet combien vite une nouveauté en ce genre est suivie d'une autre; les plumes, les fleurs, les bandes, passent sous vos yeux comme de gracieuses visions.

La coiffure, nous le répétons, est dans tout son éclat; elle est tantôt riche, tantôt simple; quel-fois c'est une torsade de velours avec des pompons de chaque côté de la tête, à côté d'une coiffure algérienne aux broderies et franges d'or; ou bien encore de longues barbes gothiques attachées par un peigne dont chaque cranpe peut faire l'admiration d'un antiquaire; puis un petit bord ou velours noir pose sur la tête et retenu par quatre épingle ou magnifiques pierres, ou encore un bonnet espagnol en dentelle noire avec des roses. Ces variétés donnent beaucoup d'éclat à un cercle.

Les robes à deux jupes ne se font plus seulement en tulle et pour bal, il s'en fait aussi en étoffe de soie, pekin satins, noirs, ou damas. Une des plus jolies façons qui en aient été faites dans



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie. A LONDRES, chez J. THOMAS, 11, Finch Lane Cornhill. A SAINT-PETERSBURG, chez J. ISSAKOFF, Gostinnoï-dvoro, 22.

JACQUES DUBOCHET.

Tire à la Presse mécanique de LAGRANGE et C^e, rue Damiette, 2.